## Méthanisation: pourquoi la Biogaz Vallée®

Inscrire l'Aube, très tôt, dans la filière française de méthanisation... Tel est l'objectif qui a conduit le Conseil général à intégrer la Biogaz Vallée®, comme membre fondateur.



## POLLUTEC (PARIS).

À peine créée, la Biogaz Vallée® a tenu salon, début décembre. Ici, la visite de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. des équipements industriels liés à la méthanisation. Ce marché apparaît d'autant plus porteur que, suite au Grenelle de l'environnement, l'État multiplie les incitations en faveur du biogaz. Déjà impliqués dans la dynamique, des incontournables de la filière (groupes industriels, organismes nationaux) s'apprêtent à adhérer à l'association, début 2012.

réée à Troyes en novembre dernier, la Biogaz Vallée\* entend devenir LE pôle national d'excellence et d'innovation ("cluster") de la filière méthanisation/ biogaz. L'association souhaite "fédérer, animer et soutenir" cette filière industrielle et scientifique afin d'accélérer sa construction. L'objectif est que la France puisse "valoriser un potentiel biogaz encore sous-exploité". L'étude de faisabilité réalisée en 2011 a montré le potentiel de l'Aube: important gisement de ressources organiques sus-

ceptibles d'être transformées en biogaz, vivier de chercheurs, tissu d'entreprises adaptées pour la construction, l'exploitation et la maintenance d'unités de méthanisation, proximité des marchés, etc. L'idée est de développer la filière dans toutes ses dimensions: recherche et développement, formation aux nouveaux métiers du développement durable, implantation d'unités de méthanisation... Avec, à la clé, des emplois non délocalisables et des opportunités à saisir, pour les PME/PMI, sur le marché

## **MÉTHANISATION, KÉZACO?**

La méthanisation est un procédé permettant de transformer en énergie renouvelable des matières organiques issues, notamment, de l'activité agricole ou agroalimentaire. Le biogaz ainsi obtenu peut être valorisé sous plusieurs formes: électricité, chaleur, biocarburant ou injection directe dans le réseau de gaz naturel. La matière restante ("digestat") sert d'amendement et de fertilisant naturel pour l'agriculture, ce qui limite le recours aux engrais de synthèse.

■ Plus d'informations: www.cg-aube.fr (rubrique Actualités).